

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Acid hydrochloricum conc 36%

N° d'article 20212500

Identification de substance / produit

N° d'enregistrement 01-2119484862-27-xxxx

Reach

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la personne sdb@haenseler.ch

responsable pour cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Met. Corr. 1	H290
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
STOT SE 3	H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger ***

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence ***

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Chlorure d'hydrogène

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****Caractérisation chimique**

Solution alcoolique

Composants dangereux *****Chlorure d'hydrogène**

No. CAS 7647-01-0

No. EINECS 231-595-7

Numéro 01-2119484862-27-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 25 < 45 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B H314

STOT SE 3 H335

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2 H319 >= 10 < 25

Skin Corr. 1B H314 >= 25

Skin Irrit. 2 H315 >= 10 < 25

STOT SE 3 H335 >= 10

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B

DSD Directive 67/548/EEC, Annex I, Notent B

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin. Protéger l'oeil non contaminé.

En cas d'ingestion

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Appeler aussitôt un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant pour les voies respiratoires. Irritation de muqueuse, Brûlure par acide, Vomissements, Toux

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Acide chlorhydrique (HCl); Chlore (Cl₂)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Porter un vêtement complet de protection. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

Autres données

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr). Transporter sur le site de récupération ou d'élimination dans des récipients appropriés. Eliminer les restes avec beaucoup d'eau. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Pour diluer, introduire d'abord l'eau puis incorporer le produit sous agitation. Porter équipement de protection. Veiller à la bonne aération des locaux. En cas de transvasement de quantités importantes sans dispositif d'aspiration: protection respiratoire. Eviter contamination de la peau et les yeux. Eviter inhale poussières/ brumes/ vapeurs.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

Température de stockage recommandée

Valeur < 25 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans un endroit frais. Prévoir un sol résistant aux acides. Matériau approprié :Polyéthylène ou Polypropylène. Ne pas utiliser de conduite et de récipients métallique.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker en commun avec: Alcalines, Bases, Métaux

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	8B	Matières dangereuses non combustibles corrosives
Classe de stockage (Suisse)	8	Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Stocker au frais

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****Chlorure d'hydrogène**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Aigu
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	15 mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet local
Concentration	8 mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Chlorure d'hydrogène**

Valeur type	PNEC
Type	Eau douce
Concentration	36 µg/l

Valeur type	PNEC
Type	Eau salée
Concentration	36 µg/l

Valeur type	PNEC
Type	STP
Concentration	45 µg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animaux. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhale les gaz/vapeurs/aérosols.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. filtre combiné E-P2

Protection des mains

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié Polychloroprène

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration >= 8 h

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant 0.35 mm

Temps de pénétration >= 8 h

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié butyle

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration >= 8 h

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié fluorure de caoutchouc - FKM

Épaisseur du gant 0.4 mm

Temps de pénétration >= 8 h

Gants (résistants aux acides)

Matériau approprié PVC

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration >= 8 h

Non adapté: gants en caoutchouc

Non adaptés: gants en cuir

Non adapté: gants épais

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de protection résistant acides

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat** liquide**Couleur** incolore à jaunâtre**Odeur** piquante**valeur pH**Valeur < 1
température 20 °C**point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur env. 77 °C

Point d'éclairValeur °C
Remarque Non applicable**Pression de vapeur**Valeur 20 hPa
température 20 °C**Densité**

Valeur 1.185 g/cm³

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

méthode DIN 51757

Hydrosolubilité

Remarque entièrement miscible

Viscosité**dynamique**

Valeur	2.3	°C	mPa.s
température	15		
méthode	DIN 51550		

9.2. Autres informations**Autres données**

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur

10.5. Matières incompatibles

Métaux, Hypochlorite de sodium, amines, Fluor, Des agents d'oxydation forts, cyanure, Bases

10.6. Produits de décomposition dangereux

Chlorure d'hydrogène (HCl), Chlore, Hydrogène

Autres données

Pour diluer, toujours introduire l'acide dans l'eau, jamais le contraire.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques *****11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	2'432.43	mg/kg
	24	
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Espèces	lapin	
DL50	900	mg/kg
Remarque	L'ingestion provoque des brûlures des voies digestives et respiratoires supérieures.	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée ***

Espèces	lapin	
DL50	> 5010	mg/kg
Source	31.5 % (V/V)	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

Chlorure d'hydrogène

Substance de référence

Chlorure d'hydrogène

Espèces

rat

CL 50

31000

ppm(V)

5 min

Durée d'exposition

Vapeurs

Administration/Forme

NCBI Bookshelf 1998

Source

Chlorure d'hydrogène

Substance de référence

Chlorure d'hydrogène

Espèces

souris

CL 50

11200

ppm(V)

5 min

Durée d'exposition

Vapeurs

Administration/Forme

NCBI Bookshelf 1998

Source

Chlorure d'hydrogène

Substance de référence

Chlorure d'hydrogène

Espèces

rat

CL 50

5600

ppm(V)

30 min

Durée d'exposition

Vapeurs

Administration/Forme

NCBI Bookshelf 1998

Source

Chlorure d'hydrogène

Substance de référence

Chlorure d'hydrogène

Espèces

souris

CL 50

2100

ppm(V)

30 min

Durée d'exposition

Vapeurs

Administration/Forme

NCBI Bookshelf 1998

Source

Chlorure d'hydrogène

Substance de référence

Chlorure d'hydrogène

Espèces

cobaye

CL 50

2519

ppm(V)

30 min

Durée d'exposition

Vapeurs

Administration/Forme

Kirsch and Drabk 1982

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Espèces

lapin

Remarque

Corrosif

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Espèces

Oeil de lapin

évaluation

Fortement corrosif

méthode

OCDE 405

Sensibilisation (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Espèces

cobaye

Remarque

Aucune effet de sensibilisation connu.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Remarque

N'est disponible

Mutagénicité (Composants)

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

Chlorure d'hydrogène

évaluation

Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

Toxicité reproductrice (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Remarque

D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.

Cancérogénicité (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Remarque

négatif pour les animaux

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Chlorure d'hydrogène****Exposition unique**

évaluation

Peut irriter les voies respiratoires.

Voie d'exposition par inhalation

organes : Voies respiratoires

Expériences issues de la pratique

En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques *****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****Chlorure d'hydrogène**

Espèces

Gambusia affinis

CL 50

282

mg/l

Durée d'exposition

96

h

Chlorure d'hydrogène

Espèces

Lepomis macrochirus

CL 50

20.5

mg/l

Durée d'exposition

24

h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Espèces

Daphnia magna

CE50

0.45

mg/l

Durée d'exposition

48

h

méthode

OECD 202

Toxicité pour les algues (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Espèces

Chlorella vulgaris

ErC50

0.73

mg/l

Durée d'exposition

72

h

méthode

OCDE 201

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Chlorure d'hydrogène**

Remarque

Aucun données connues.

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

Remarque Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

Biodégradabilité (Composants)

Chlorure d'hydrogène

Remarque

Non applicable

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Ne va pas être absorbé par le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation (Composants)

Chlorure d'hydrogène

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Information supplémentaire sur l'écologie

Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE
Code de déchets CEE

Code de déchets S2E Ne pas déverser dans les égouts.
Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Acid hydrochloricum conc 36%

Numéro de la matière: 202125

Version: 7 / CH

Date de révision: 09.04.2019

remplace la version: 6 / CH

Date d'impression 10.04.19

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
14.1. Numéro ONU	1789	1789	1789
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	ACIDE CHLORHYDRIQUE, solution	HYDROCHLORIC ACID, Solution	HYDROCHLORIC ACID, Solution
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Quantité limitée	1 l		
Les catégories de transport	2		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation ***

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) ***

Classe de contamination

WGK 1

de l'eau (Allemagne)

Remarque

Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Skin Corr. 1B Corrosion cutanée, Catégorie 1B
 STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
 STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.